

DOCUMENT DE COMMERCIALISATION DES ACTIONS ORDINAIRES

Le 2 décembre 2013

Un prospectus simplifié provisoire contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document n'a pas encore été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières des provinces du Canada visées. Un exemplaire du prospectus simplifié provisoire doit être transmis à tout investisseur qui a reçu le présent document et manifesté un intérêt à acquérir ou à souscrire les titres.

Aucune souscription ou offre d'achat de titres ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Émetteur :	WesternOne Inc. (« WesternOne » ou la « Société »).
Émission :	Nouvelle émission d'actions ordinaires (les « actions ») du capital de la Société.
Prix d'émission :	7,68 \$ par action.
Taille de l'émission :	45 004 800 \$ (51 755 520 \$ si l'option de surallocation est exercée intégralement).
Option de surallocation :	La Société a attribué aux preneurs fermes une option, qu'ils pourront exercer au prix d'offre à tout moment dans les 30 jours qui suivront la clôture du placement pour acheter jusqu'à 15 % des titres offerts dans le but de couvrir les surallocations éventuelles.
Emploi du produit :	Le produit net tiré du placement sera affecté au financement des dépenses en immobilisation, au remboursement de la dette, aux besoins du fonds de roulement et aux autres besoins de l'entreprise.
Dividendes :	Des dividendes en espèces sont payables mensuellement aux porteurs d'actions ordinaires inscrits au dernier jour ouvrable de chaque mois. Le premier dividende que les acquéreurs des actions offertes aux termes des présentes auront le droit de recevoir sera celui dont le versement aux actionnaires inscrits au 31 décembre 2013 ou vers cette date sera fait vers le 15 janvier 2014.
Nature du placement :	Il s'agit d'un placement public, admissible dans toutes les provinces du Canada, aux termes d'un prospectus simplifié.
Prise ferme :	Il s'agit d'une prise ferme qui est assujettie à la création d'un syndicat de preneurs fermes et de la conclusion d'une convention de prise ferme acceptable par toutes les parties et qui comprend des clauses de force majeure, des clauses de modification de la réglementation et des clauses extinctives pour cause de changement important qui demeureront en vigueur jusqu'à la date de clôture.
Inscription en bourse :	Les actions sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « WEQ ».
Admissibilité :	Admissible en vertu des lois habituelles et pour les REER, les FERR, les REER, les RPDB et les CELI.
Chef de file :	Financière Banque Nationale inc., qui agira de concert avec un syndicat de preneurs fermes qui sera créé en consultation avec WesternOne.
Commission :	4,5 % du montant total du placement (y compris le montant lié à l'option de surallocation).
Date de clôture :	Le 19 décembre 2013.